

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0028834

Optique 184421 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e) :

Matricule : 815 Société : Royal AIR MAROC
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : Bar Koutki KABBOURA
Date de naissance : 01/01/1947
Adresse : 86, Rue Ahmed El Mejjati -ex des
Alles - 2 ème étage - Fakir - Casablanca.
Tél. : 0522237517 Total des frais engagés : 1811,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/11/2023

Nom et prénom du malade : Bar Koutki KABBOURA

Age : 76 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ALD

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 17/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/2018	ECU	300		<p>Dr. NAJIH Hayat Cardiologue Dr NAJIH Hayat, Darb Houria, Bloc 22 Hay Hassani - Casablanca INPE: 091173914</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur
Pharmacie du Jura
TAHRI HOUETI Rachid
129 Bis rue Oussama Benou Zaid
Casablanca - Tel.: 05 22 25 34 41

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

7 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Iris Desartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud

خريجة كلية الطب غير الدار البيضاء.

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى مارسيليا بفرنسا

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشيد بباريس

حاصلة على شهادة فحص القلب بالصدى من جا

حاصلة على شهادة فحص الشرايين - الوعاء بالصدى من جا

حاصلة على شهادة فحص القلب للطفل من كلية الطفولة بباريس

Casablanca, le : 30/10/2023

882,00

① - S. 1

137,80

313,80

71,40

46,70

100,00

Bakouti kobbana

Cardiom 500 mg (cp)

Fludex 250 mg (cp)

Sechol 400 mg (cp)

Astekoril 160 mg (cp)

Zylopic 100 mg (cp)

29400x3

104,60x3

23,80x3

Bd. Afghanistan, Dera Hounia, Bloc 225, N°1, 2ème Etage, Hay hassani, Casablanca

شارع أفغانستان، دره حونية، بلوط، 225، رقم 1 الطابق الثاني، الحي الحسني، الدار البيضاء.

Tel: 05 22 90 70 51 - GSM: 06 62 69 23 99

Dr. Hayat NAJH

afghanistan_dera_hounia_09117391

بون كحول

LOT 121721/FC43
03/2026 PPC 59,50

294,00

x 3 Ged

59,50

6- Emulsion Sulf

1 am x 3 j (fj)

1511,20

Dr. NAJAH ~~halal~~
Cardiologue
Bd Afghanistan, Darb Houria, Bpc 25
Hay Hassani - Casablanca
INPE: (0911) 73914

LOT 23/236
EXP 05/2027
PPV 46.70 DH

Pharmacie du Jura
TAHRI JOUTEI Rachid
129, Rés Rive Oussama Bnou Zaid
Casablanca - Tel.: 05 22 25 34 41

x3
Ged

104130

x3
Ged

68,90

x3
Ged

ASKARDIL® 100 mg 30 comprimés
PPU 23/1480
EXP 04/2025
LOT 20006 2

AUTO 10mm/mV

I

II

III

aVR

aVL

aVF

II 10mm/mV

25mm/s AC50Hz+EMG35Hz+DFT

10mm/mV

V1

V2

V3

V4

V5

V6

cabinet dr najih hayat

2023-10-30 12:26

ID:barkouki

Nom:

Sexe:

Taille:

cm Poids:

kg SYS/DIA:

Age:

FC

bpm

/ mmHg

Intervalle PR

ms

Durée P

ms

Durée QRS

ms

Durée T

ms

QT/QTc

ms

Axe P/QRS/T

deg

R(V5)/S(V1)

mV

R(V5)+S(V1)

mV

<<Conclusions>>

Dévia. ax. gche sévère;

IM antéros. Ancien;

Le rapport doit être confirmé par un médecin

Médecin